

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1766

présenté par

M. Breton

à l'amendement n° 1041 de Mme Dubost

ARTICLE 4

À l'alinéa 30, substituer au mot :

« Celui »

les mots :

« L'homme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est préférable de revenir à la version deuxième lecture de l'Assemblée.